



www.cnrs.fr



---

COMMUNIQUE DE PRESSE REGIONAL | PARIS | 17 décembre 2015

---

## Signature d'une convention quinquennale entre le CNRS et la Comue Université Paris Lumières

Le CNRS et la Comue Université Paris Lumières, ainsi que ses deux universités fondatrices, Paris 8 Vincennes Saint-Denis et Paris Ouest Nanterre La Défense, ont signé une convention quinquennale le 17 décembre 2015 à Paris. Celle-ci formalise leur partenariat dans le développement de programmes de recherche relevant d'une politique scientifique partagée, dans la dynamique de l'intégration de leurs laboratoires. Il s'agit de la première convention conclue par le CNRS en Ile-de-France.

La convention quinquennale a été signée à Paris par Alain Fuchs, président du CNRS, Pierre-André Jovet, président de l'Université Paris Lumières, Danielle Tartakowsky, présidente de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, et Jean-François Balaudé, président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Cette convention a pour objectif de renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche menée sur ces sites franciliens. La convention met en avant la gamme complète des disciplines hébergées par le site : les sciences sociales, les sciences des patrimoines humains passés et présents, les sciences du langage et les sciences des arts et de la création. Elle vise à les consolider mais aussi à soutenir l'émergence de nouvelles thématiques. Cette démarche s'inscrit en cohérence avec le contrat de site signé en juillet 2014 entre le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Comue Université Paris Lumières.

L'information scientifique et technique est une dimension transversale aux laboratoires du site qui justifie la mise en place d'un partenariat plus étroit avec le CNRS, en particulier sur l'accessibilité des données scientifiques, les corpus (leur production, leur archivage et leur diffusion) ainsi que les systèmes d'archives ouvertes, les portails ou les musées virtuels.

Par ailleurs, l'ensemble des parties contribuera désormais au suivi de parcours professionnel des docteurs, à la mise en place de projets d'envergure internationale spécialement en humaines et sociales, ainsi qu'à l'amplification de l'effort de valorisation de la recherche dans ce domaine.

*Autour de ses membres qui sont le CNRS et les deux universités fondatrices Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris Ouest Nanterre La Défense, l'Université Paris Lumières (UPL) rassemble actuellement treize associés, l'Institut National Supérieur pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INS HEA), l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS LL), le Collège international de Philosophie (CIPh), le Crédit municipal de Paris,*



www.cnrs.fr



*ainsi que huit institutions culturelles, patrimoniales ou muséales : les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France, le CEDIAS-Musée social, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), la Maison des Cultures du Monde, le Musée de l'histoire de l'immigration, le Musée du quai Branly et le Pôle Sup'93, ce qui lui confère une spécificité certaine dans le paysage institutionnel francilien et national.*

**Contact presse :**

---

CNRS | Julien Guillaume | T + 33 1 44 96 46 35 | [julien.guillaume@cnrs-dir.fr](mailto:julien.guillaume@cnrs-dir.fr)

| [Universite.Paris.Ouest.Nanterre.la.Defense](http://Universite.Paris.Ouest.Nanterre.la.Defense) | Maria Breidy | T + 33 1 40 97 71 32 | [maria.breidy@u-paris10.fr](mailto:maria.breidy@u-paris10.fr)